



Activité des navires de pêche

# Quartier maritime POINTE-À-PITRE

2019





# Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

## Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2019 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2019 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur le quartier maritime de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

## Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

**NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur.** Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

**NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.** Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

---

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

[harmonie@ifremer.fr](mailto:harmonie@ifremer.fr)



# Chiffres clés du quartier en 2019\*

## Caractéristiques techniques cumulées



**748**

navires  
inscrits au FPC

**130 680**

kW de puissance  
totale

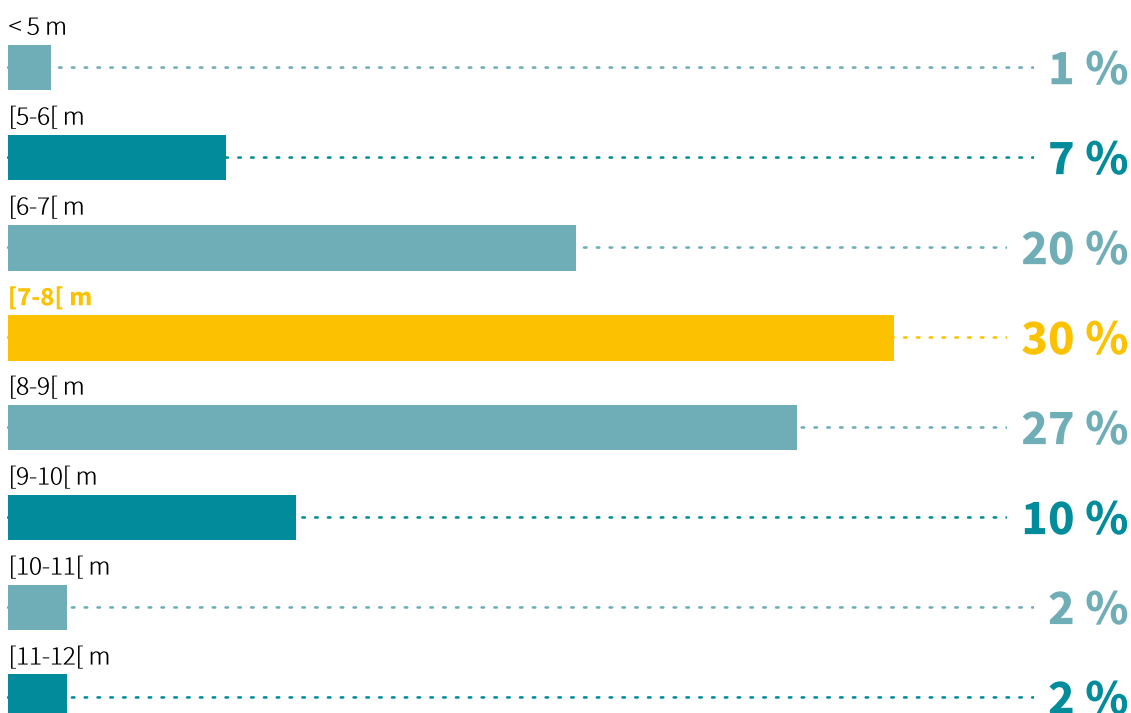
**2 374**

U.M.S. de Jauge  
totale

**984**

marins\*\*

## Répartition des navires par catégorie de longueur



\* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

\*\* Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



## Caractéristiques techniques du navire moyen

# 1,8

hommes à bord

# 175

kW

# 7,7

m de longueur

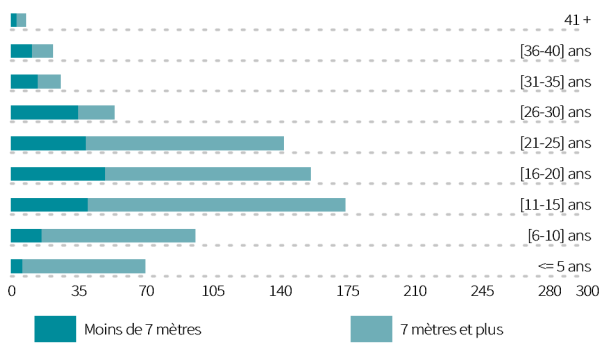
# 3

U.M.S. de jauge

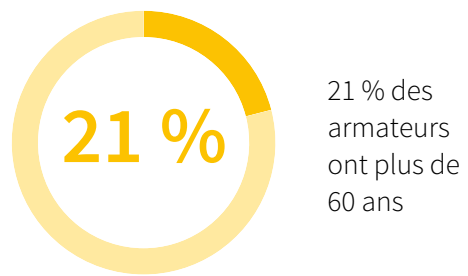
# 17

ans

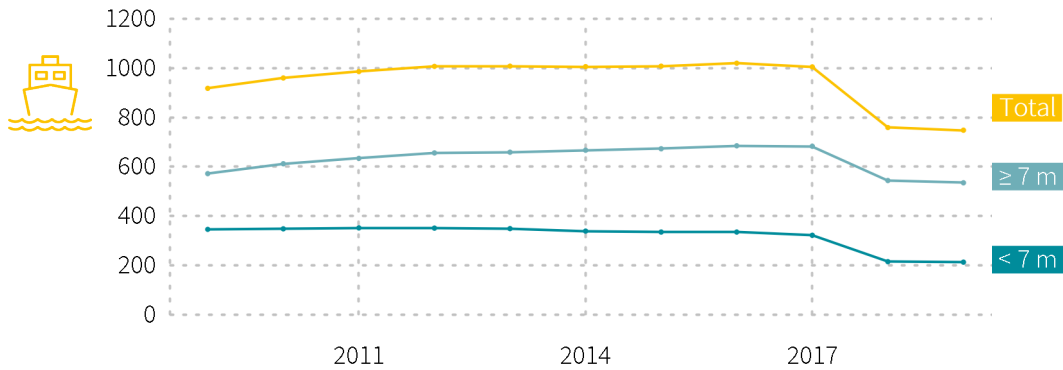
### Age des navires



### Age des armateurs



### Evolution du nombre de navires de 2009 à 2019 par catégorie de longueur





# Navires actifs du quartier



**540**

navires actifs à la pêche sur

**748**

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 540 navires actifs à la pêche

## Chiffres clés par rayon d'action des navires

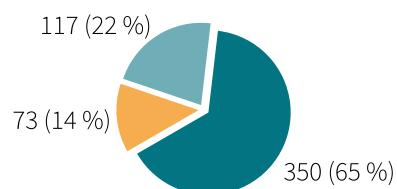
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

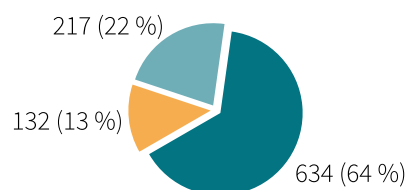
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

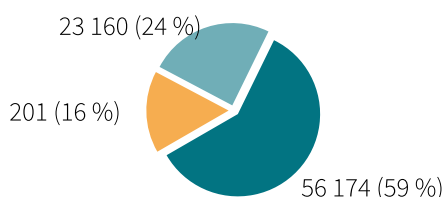
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

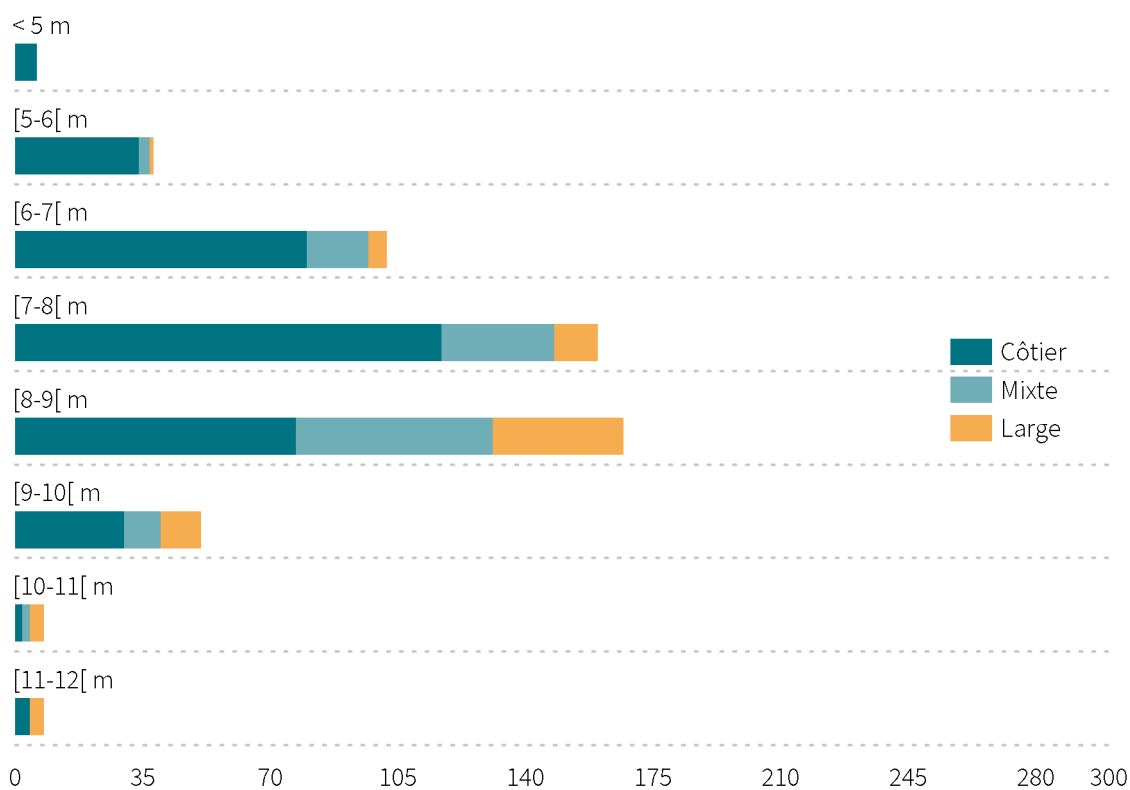


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



## Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

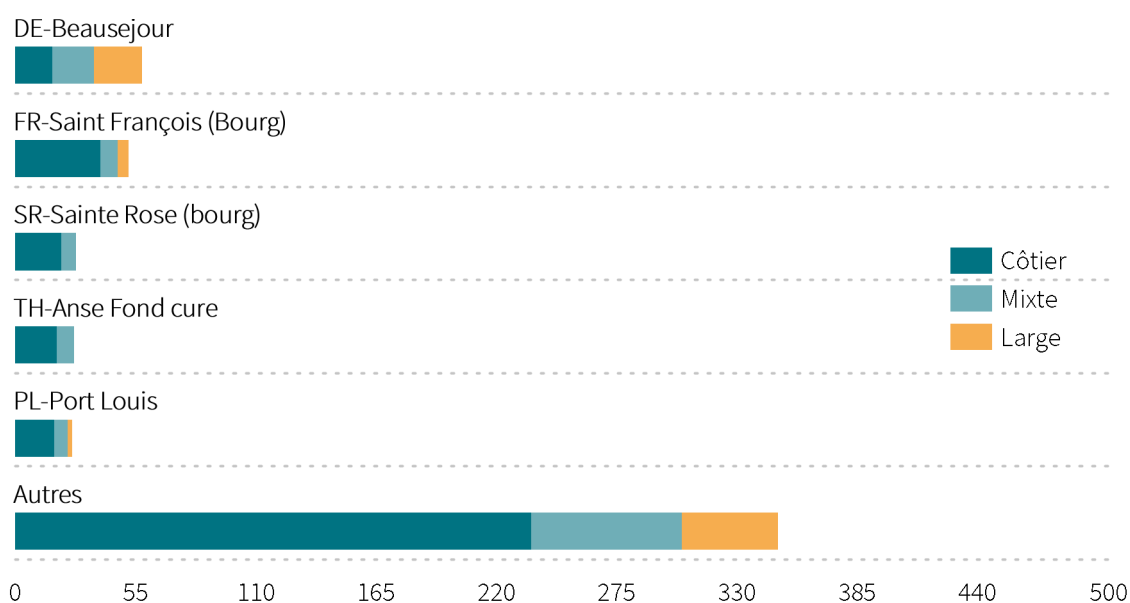
NOMBRE DE NAVIRES



## Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





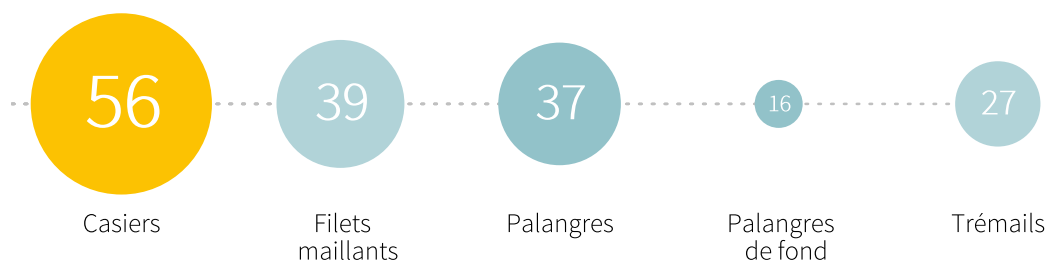
## Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

# 2,2

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

### POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



### Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Casiers	264	263	265	262	258	254	258	251	258	253	244	244
Palangres	159	168	171	170	169	169	164	169	173	166	161	157
Filets maillants	150	136	137	141	132	133	133	134	154	180	174	161
Trémails	115	105	107	108	111	113	111	110	115	124	120	116
Palangres de fond	55	54	53	52	54	50	51	54	63	66	63	58
Lignes de traîne	45	50	53	58	48	49	47	49	45	44	48	40
Lignes à main	40	41	43	43	42	40	41	43	46	47	47	45
Filets maillants encerclants	21	34	36	44	37	40	34	32	31	22	24	24
Plongée	24	23	25	26	25	25	26	26	28	35	28	36
Sennes pélagiques	24	22	23	23	24	24	23	24	26	24	24	24

de 0 à 52 navires  
  de 53 à 105 navires  
  de 106 à 158 navires  
  de 159 à 211 navires  
  de 212 à 265 navires



## Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

# 2,6

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

## Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Casiers à poissons démersaux et benthiques	252	251	254	251	247	244	247	240	246	242	233	233
Palangres et lignes à grands pélagiques	159	168	171	170	169	169	164	169	173	166	161	157
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	126	128	129	133	127	128	128	126	141	138	132	124
Trémails à langoustes	103	99	101	103	107	109	106	105	110	113	110	106
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	55	54	53	52	54	50	51	54	63	66	63	58
Casiers à grands crustacés	56	55	54	57	55	52	54	53	54	53	48	52
Lignes de traîne à grands pélagiques	43	48	51	56	46	46	43	45	40	41	44	37
Lignes à main à poissons démersaux et benthiques	36	37	40	40	40	38	39	40	43	43	43	41
Sennes pélagiques à poissons démersaux et benthiques	24	22	23	23	24	24	23	23	26	24	24	24
Filets maillants à lambis	37	4	4	3					4	70	70	55

de 0 à 50 navires
  de 51 à 101 navires
  de 102 à 151 navires
  de 152 à 202 navires
  de 203 à 254 navires

## Les périodes d'inactivité



# 169

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

# 208

navires inactifs à la pêche toute l'année

# 786

mois d'inactivité totale pour le lieu

# 4,7

mois d'inactivité en moyenne par navire

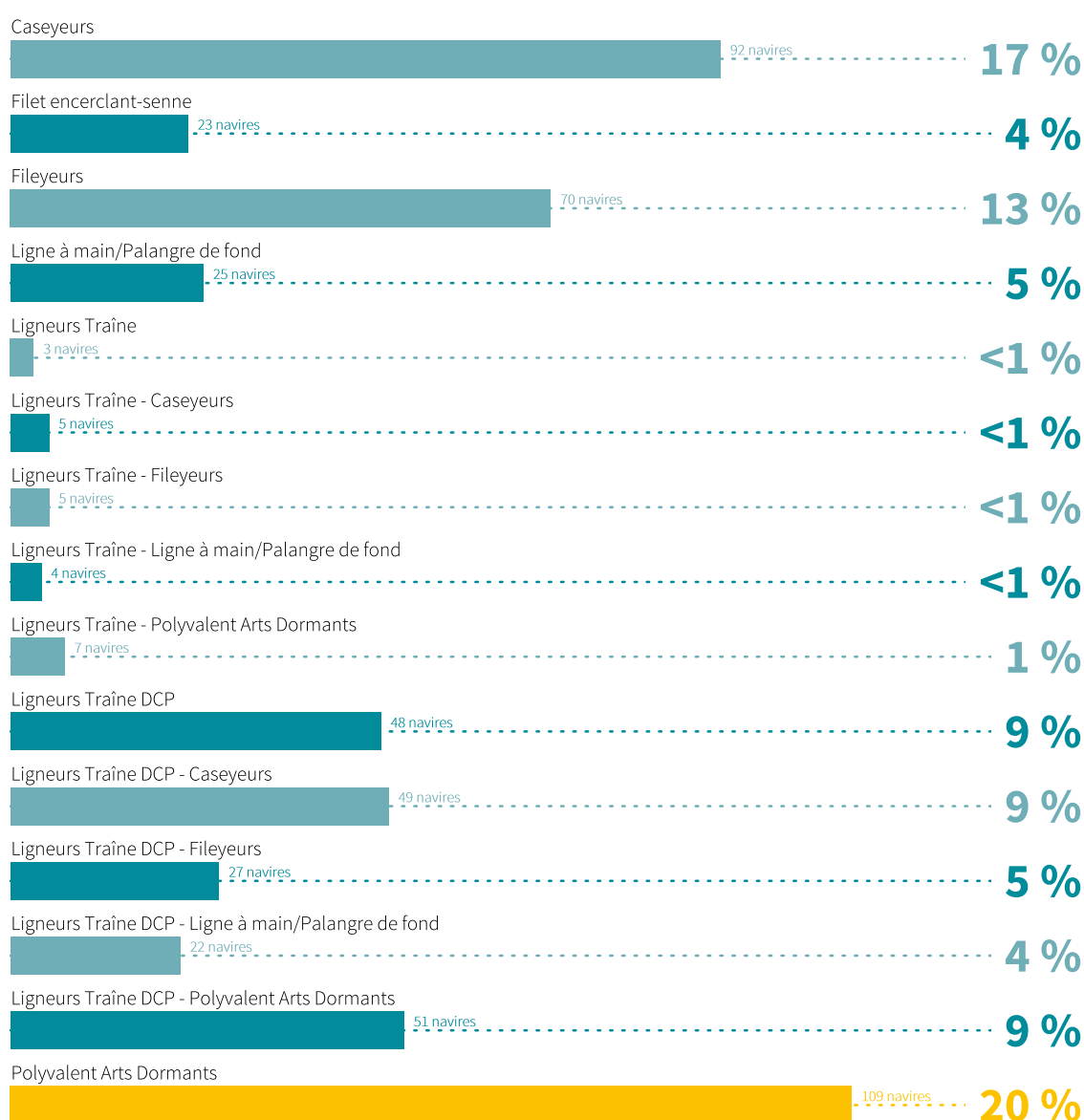




# Flottes du quartier

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

## Répartition des navires par flottille





## Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	7,5	162	1,7
Filet encerclant-senne	7,3	132	4,2
Fileyeurs	7,9	181	1,8
Ligne à main/Palangre de fond	7,5	145	1,3
Ligneurs Traîne	8,1	221	1,0
Ligneurs Traîne - Caseyeurs	8,7	182	1,4
Ligneurs Traîne - Fileyeurs	7,8	168	2,1
Ligneurs Traîne - Ligne à main/Palangre de fond	7,1	166	1,5
Ligneurs Traîne - Polyvalent Arts Dormants	7,1	149	1,8
Ligneurs Traîne DCP	8,4	207	1,7
Ligneurs Traîne DCP - Caseyeurs	8,0	196	1,9
Ligneurs Traîne DCP - Fileyeurs	8,3	199	2,1
Ligneurs Traîne DCP - Ligne à main/Palangre de fond	7,7	189	1,7
Ligneurs Traîne DCP - Polyvalent Arts Dormants	8,0	199	1,9
Polyvalent Arts Dormants	7,4	156	1,6



# Productions du quartier

## Confrontation des différentes sources de données

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources (hors Obsdeb). Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source (hors Obsdeb). On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 5 m	6	4 67 %	0 0 %	4 67 %	36	23 64 %	0 0 %	23 64 %
[5-6[ m	38	27 71 %	0 0 %	27 71 %	383	224 58 %	0 0 %	223 58 %
[6-7[ m	102	70 69 %	0 0 %	70 69 %	1 062	519 49 %	0 0 %	519 49 %
[7-8[ m	160	90 56 %	0 0 %	90 56 %	1 603	743 46 %	0 0 %	744 46 %
[8-9[ m	167	110 66 %	0 0 %	110 66 %	1 804	984 55 %	0 0 %	984 55 %
[9-10[ m	51	29 57 %	0 0 %	29 57 %	547	237 43 %	0 0 %	237 43 %
[10-11[ m	8	6 75 %	0 0 %	6 75 %	93	42 45 %	0 0 %	42 45 %
[11-12[ m	8	5 62 %	0 0 %	5 62 %	86	36 42 %	0 0 %	36 42 %
<b>Total</b>	<b>540</b>	<b>341 63 %</b>	<b>0 0 %</b>	<b>341 63 %</b>	<b>5 614</b>	<b>2 808 50 %</b>	<b>0 0 %</b>	<b>2 808 50 %</b>
< 10 m	524	330 63 %	0 0 %	330 63 %	5 435	2 730 50 %	0 0 %	2 730 50 %
>= 10 m	16	11 69 %	0 0 %	11 69 %	179	78 44 %	0 0 %	78 44 %



## Production des 15 espèces principales en valeur

Quatres sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer) ;
- ▶ La source « **Obsdeb** » correspond aux données d'échantillonnage des marées au débarquements des navires de moins de 12 mètres, collectées pour combler les flux déclaratifs incomplets en estimant les efforts et captures (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Nom local	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Coryphène commune	Dorad ; Coryphènes	5 646	(23 %)	781	(28 %)	7,23
Strombes nca	Lambis ; Lambis	3 241	(13 %)	167	(6 %)	19,42
Albacore	Ton-zèl-jône ; Thon ailes jaunes	2 866	(12 %)	364	(13 %)	7,87
Perroquets nca	Kap ; Chats	2 700	(11 %)	266	(10 %)	10,17
Langouste blanche	Ronma (autres) ; Langoustes diverses	1 981	(8 %)	91	(3 %)	21,84
Poissons-bourses nca	Bous ; Bourses	1 264	(5 %)	257	(9 %)	4,92
Vivaneaux nca	Vivaneaux nca	938	(4 %)	89	(3 %)	10,58
Mérous nca	Vièj ; Mérous	817	(3 %)	89	(3 %)	9,21
Vivaneau queue jaune	Sad Kola ou Keu jône ; Colas	589	(2 %)	67	(2 %)	8,74
Grondeurs, diagrammes nca	Gorèt ; Gorettes	539	(2 %)	52	(2 %)	10,35
Demi-becs nca	Balarou ; Balaou	348	(1 %)	91	(3 %)	3,81
Vivaneau royal	Gran-zié ; Oeil de bœuf	282	(1 %)	25	(1 %)	11,12
Makaire bleu	Marlin blé (Varé) ; Varé blé, marlin blé	282	(1 %)	34	(1 %)	8,23
Makaires,marlins,voiliers nca	Varès, Marlins ; Marlins	279	(1 %)	47	(2 %)	5,94
Rougets nca	Rougets nca	269	(1 %)	26	(1 %)	10,48
Autres espèces		2 498	(10 %)	338	(12 %)	7,38
<b>Total (toutes espèces confondues)</b>		<b>24 539</b>	<b>(100 %)</b>	<b>2 784</b>	<b>(100 %)</b>	<b>8,81</b>

### Cofinancements

